

**PROCES VERBAL DE REUNION DU****CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE du 29 mars 2018**

Le vingt neuf mars deux mille dix huit à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

**PRESENTS** : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Daniel LAGARRIGUE, Philippe KERNINON, Olivier FAURE, Jean-Luc LAMBERT, Karl CAMPDORAS-RAGON,

Mmes Séverine MARTIGNAC, Isabelle CÉPÈDE-LASCOSTE, Édith BRANCHE, Anne GIETHLEN, Isabelle LIVI,

**ABSENT(S)** : Anaël MARTIN, Alexa OSMONT, Edwige LAVAL,

**REPRESENTE (S)**: Jean-Michel CANCÈS (par Philippe KERNINON),

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Isabelle CÉPÈDE-LASCOSTE

**DATE DE CONVOCATION** : 22 mars 2018

Le compte rendu de la séance du 22 février 2018 est adopté à l'unanimité.

**INFORMATIONS GENERALES**

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- affiches d'information de la communauté de communes sur l'exposition itinérante et les réunions publiques concernant le PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat)
- information du PNR des Causses du Quercy sur le bilan à mi-mandat à réaliser pour le renouvellement de la charte en 2024
- invitation du CNICG de Gramat à participer à la remise des insignes aux maîtres de chiens
- le programme des Musicales du Causses pour 2018
- Le programme du mois d'avril du Théâtre de l'Usine
- un document d'information de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Occitanie sur l'obligation de prise en compte de la qualité de l'air dans les documents d'Urbanisme

**RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

D. Lagarrigue :

- Les agents terminent les opérations d'élagage. Il reste l'allée de chênes du lotissement "La Clef des Champs".

- Ils ont clôturé, pour le compte du Syndicat Eau et Assainissement, un terrain touchant à la station d'épuration de Montvalent.
- Ils ont terminé les peintures intérieures des sanitaires de la Source. Ils vont maintenant mettre en place le bardage. Ces derniers mois particulièrement pluvieux et la fréquentation importante du site entraînent des dégradations sur les espaces enherbés en bordure du lac. Les agents créent en ce moment quelques emplacements de stationnement (décaissement et pose de 0.40 et 0.20).
- Les tontes ont pris un peu de retard suite aux congés de maladie du personnel. Si nécessaire, il sera fait appel à un renfort extérieur.
- Il rappelle la délibération prise en 2017 pour retirer plusieurs voies communales du transfert à la communauté de communes. Suite aux diverses réunions sur ce sujet, il propose de ne pas les retirer à l'exception de la place des écoles pour la partie propriété de la maison de santé. Accord unanime des élus.

#### K. Campdoras-Ragon :

- Il présente le projet de panneau d'information Commerces et Services à installer au Samayou dans la grande vitrine côté camping-cars. Il invite les élus à lui faire part de leurs observations.
- Il a pris contact avec Cauvaldor Expansion, agence économique de Cauvaldor, pour demander la possibilité d'une étude de dynamisation de l'activité commerciale sur le village.

#### Ph. Kerninon :

- La demande d'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à la rentrée de septembre a été transmise aux services académiques. Les horaires seront inchangés.
- Il fait un rapide compte rendu de la dernière réunion du Comité des Fêtes. Un nouveau bureau a été constitué en binôme. Chaque poste a été doublé : un jeune et un ancien, pour aider les jeunes à assumer leurs nouvelles fonctions.
- Le Petit bulletin trimestriel sera distribué la semaine prochaine.
- Il demande aux élus de lui transmettre les dates de toutes les animations prévues jusqu'à la fin de l'été afin d'établir l'Agenda à diffuser dans tous les commerces. A. Terlizzi rajoute qu'elles doivent également être transmises à Cauvaldor pour figurer dans le QuiQuoiOù.
- Mme Robert de l'Association Notre Village sera en Mairie le jeudi 3 mai afin de préparer le renouvellement de la charte Agenda 21. Il demande à tous les élus disponibles ce jour-là de bien vouloir participer aux travaux.

#### S. Martignac :

Elle recherche un spectacle pour le Noël des Enfants. Elle a repéré un spectacle de magie qui pourrait intéresser Petits et Grands pour un montant de 750 €. Les élus autorisent le maire à signer le devis correspondant. Le responsable de la résidence Belambra a donné son accord pour l'utilisation de la salle.

#### A. Giethlen :

Le bulletin annuel va être bientôt mis en ligne sur le site Internet. Le fichier, très lourd, est difficile à insérer.

#### I. Cépède-Lascoste :

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale se met en place. La commune continuera son travail de terrain pour la préparation des dossiers.
- Le groupe de travail Commune Nouvelle se retrouvera en avril pour examiner plus précisément le volet Finances.

- Elle attire l'attention des élus sur un Espace Réemploi présent dans la déchetterie de Vayrac. Il permet le dépôt d'objets qui sont, soit encore en état de servir, soit faciles à réparer ou à restaurer : matériel hi-fi, appareils électroménagers ou sanitaires, mobilier d'intérieur ou de jardin, vaisselles et bibelots, jeux et jouets, outillages... Ils sont enlevés chaque jour par la Récup'rit. Après contrôle et remise en état si besoin, elle les met en vente à des prix attractifs. Cette économie circulaire crée ainsi des emplois solidaires. Deux magasins de la Récup'rit viennent d'ouvrir leurs portes à Bretenoux et Martel.

### **POINT SUR LES DOSSIERS**

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

#### **SOURCE THERMALE**

Il présente le programme des animations qui auront lieu en 2018 sur le site de la Source. A ce jour, 15 manifestations sont programmées par différentes associations et le SIVU. A noter le renouvellement des spectacles dans le cadre des festivals de Souillac en Jazz et de St Céré.

Le SIVU Miers-Alvignac se réunit demain soir pour le vote des compte administratif et compte de gestion 2017 et le budget primitif 2018. Ils décideront de la poursuite des aménagements de stationnement.

#### **METHANISATION**

Il informe les élus de ses différentes interventions sur son inquiétude face aux dépôts de digestat et à la circulation des camions sur des routes communales inadaptées. Il a été invité à visiter l'usine de méthanisation de Gramat par l'entreprise Fonroche.

### **COMPTE DE GESTION 2017 COMMUNE**

Le Maire présente le compte de gestion 2017 de la Commune établi par la Trésorerie de Gramat. Il présente également les résultats constatés du Compte Administratif 2017 de la Commune.

Ces documents présentent des résultats strictement identiques. En conséquence, ils demande aux élus de se prononcer sur l'adoption de ce compte de gestion.

Les élus déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

### **VOTE DU TAUX DES 3 TAXES POUR 2018**

Le Maire présente aux élus l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017. Le produit correspondant, sans changement de taux, serait de 211 797 €.

Il rappelle les taux 2017 qui sont de :

- \* taxe d'habitation : **6.59 %**
- \* foncier bâti : **14.50 %**
- \* foncier non-bâti : **119.08 %**

Les élus, après délibération et à l'unanimité, après étude de l'état fiscal,  
- décident de voter les taux suivants pour 2018, soit :

* taxe d'habitation :	6.59 %
* foncier bâti :	14.50 %
* foncier non-bâti :	119.08 %

- autorisent le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

## **SUBVENTIONS 2018**

A. Terlizzi rappelle aux élus la volonté de la municipalité d'apporter un soutien aux associations extérieures à la commune qui accueillent les ressortissants Alvignacois. Le but de cette aide est de favoriser le tissu associatif et de soutenir l'action des bénévoles au-delà des strictes limites géographiques communales.

Il informe également les élus de la décision prise par la Communauté de Communes d'apporter un soutien financier à toutes les écoles de sport de son territoire.

Il présente le projet d'attribution pour 2018 pour les associations communales et les associations extérieures en tenant compte de la nouvelle aide apportée par la communauté de communes.

Après discussion et à l'unanimité, les élus décident l'attribution de subventions pour un montant total de **6 690.00 €** et l'annexion au Budget Primitif 2018 de la liste de ces attributions.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

A. Terlizzi présente en détail le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre à **1 376 380.79 €** en section de fonctionnement et **1 589 345 €** en section d'investissement.

Les achats de matériel prévus en section d'investissement sont :

- (complément d'équipement informatique pour la mairie (disques durs internes),
- vidéo-projecteur + écran pour la salle du Conseil Municipal,
- perforateur + compresseur pour l'atelier communal

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, :

- décident de l'inscription en section d'investissement des achats de matériel indiqués ci-dessus,
- adoptent le budget primitif 2018.

## **DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

A. Terlizzi informe les élus que, chaque année, le Département procède à la répartition des recettes procurées par le produit des amendes de police. Dans ce cadre, une subvention peut être attribuée aux communes qui présentent une opération d'amélioration de la sécurité routière.

Il rappelle les actions déjà mises en place sur la commune pour limiter la vitesse excessive des véhicules sur certains secteurs :

- installation de panneaux stop sur le secteur du Couderc et de la rue de Samarre, instauration de sens uniques sur certaines voies... Ces mesures semblent donner satisfaction. Le seul point noir restant concerne l'avenue de la Source. L'installation de chicanes ne résout pas le problème de vitesse sur cette longue ligne droite. De plus, les automobilistes ne respectent pas tous la limitation de vitesse à 30km/h sur la totalité du bourg d'Alvignac. Il propose l'installation des dispositifs suivants :

- mise en place d'un radar pédagogique à chaque entrée d'agglomération
- installation de deux séries de coussins berlinois sur l'avenue de la Source afin de limiter la vitesse des véhicules.

Il présente le devis relatif à ces installations : son montant est de : 7 935.04 € HT ou de 10 156.24 € HT suivant le modèle de radar choisi.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- décident l'installation des dispositifs tels que définis ci-dessus pour un montant de 7 935. 04 €
- déclarent que les travaux feront l'objet d'une concertation préalable avec le Service Territorial Routier du Département s'agissant de travaux sur la Route Départementale n°20,
- sollicitent du Département l'attribution d'une subvention à hauteur de 25% du montant total des travaux HT au titre des Amendes de Polices,
- autorisent le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

### **PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat) : désignation de délégués**

A. Terlizzi rappelle aux élus la procédure d'élaboration du PLUi-H. Ce document va conditionner toutes les opérations d'urbanisme sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes : type de développement, maillage...

Chaque commune doit réfléchir à son projet de développement à court, moyen et long terme pour qu'il soit pris en compte dans le document final. Pour cela, chaque commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui participeront aux différentes réunions de préparation.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident de désigner :

- Isabelle Cépède-Lascoste : déléguée titulaire
- Daniel Lagarrigue : délégué suppléant

### **CAUVALDOR EXPANSION**

C'est l'Agence Économique de Cauvaldor. Ses membres souhaitent réaliser une photographie du tissu économique du territoire (4 800 entreprises). Pour cela, ils ont lancé une enquête. Chaque entreprise est invitée à répondre à un questionnaire. L'aide des élus est requise pour assurer un accompagnement aux responsables : leur fournir le questionnaire, les aider à le compléter... Pour les contacter, il y a deux possibilités :

- les élus recensent les entreprises du territoire et leur remettent le questionnaire
- Cauvaldor Expansion est sollicitée pour expliquer le processus lors d'une réunion publique

Les élus décident que, dans un premier temps, le recensement des entreprises de la commune sera fait par la Mairie.

A. Terlizzi présente ensuite rapidement l'enquête en cours sur l'opportunité de création d'un espace de travail partagé ou d'un fablab (espace de recherche et de création).

## **ESPACE MULTIACTIVITES**

A. Terlizzi présente aux élus l'esquisse de l'espace multiactivités modifiée par l'Agence Martinez suivant les indications données précédemment. Une longue discussion s'en suit, chacun apportant un nouveau sujet de réflexion.

Afin que les élus puissent étudier les différentes propositions et qu'un consensus soit trouvé, le projet sera transmis par mail à tous, dès demain, et une réunion est programmée le 5 avril à 20h 30 pour finaliser ce dossier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Les résultats du casino sont en légère hausse pour le mois de février. Cette tendance devrait se confirmer.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 avril à 20h 30.

I. Livi distribue à chaque conseiller une information sur les séances de gym adaptée qui ont lieu le jeudi matin au foyer rural. Destinées en priorité aux personnes atteintes d'affections chroniques, elle invite les élus à relayer l'information.

Elle s'interroge sur l'opportunité de poser un panneau d'information sur la non-utilisation de pesticides au cimetière communal et plus largement sur la commune.

D. Lagarrigue rappelle les travaux à réaliser sur la toiture du travail du Théron. Il souhaiterait que les élus se retrouvent sur place pour déterminer exactement les travaux à prévoir. Rendez-vous est fixé le samedi 7 avril à 10h.

Fin de séance à 23h 40.

ALFRED MATHIEU  
TERLIZZI

DANIEL  
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-  
LASCOSTE

PHILIPPE  
KERNINON

OLIVIER  
FAURE

KARL  
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC  
LAMBERT

SÉVERINE  
MARTIGNAC

ISABELLE  
LIVI

ANNE  
GIETHLEN

EDWIGE  
LAVAL

ÉDITH  
BRANCHE

JEAN-MICHEL  
CANCÈS

ANAËL  
MARTIN

ALEXA  
OSMONT